

De :

Envoyé : lundi 6 novembre 2023 05:40:33

À : Charpenel, Yves (Partenaire Commission déontologie de Paris)

Cc : Bidard, Hélène;

Objet : TR: Déclaration cadeaux Nahema TEMARII 03/11/2023

Monsieur CHARPENEL,

Je me permets de vous adresser ce mail, afin de déclarer conformément aux procédures établies par la commission de déontologie de la ville de Paris, les cadeaux offerts par Nahema TEMARII, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Prévention contre la délinquance du gouvernement de la Polynésie française .

Lors de son accueil à Quartier Jeunes ce vendredi 3 novembre 2023 par Hélène BIDARD, Adjointe à la Maire de Paris, chargée de l'égalité femmes/hommes, de la Jeunesse et de l'éducation populaire, la ministre Nahema TEMARII a offert un objet artisanal polynésien confectionné en verre et bois à Hélène BIDARD.

Vous trouverez en pièce jointe la photo desdits cadeaux.

Vous en souhaitant bonne réception.

Bien à vous,

Mme Hélène Bidard, Adjointe à la Maire de Paris

Chargée de l'égalité femmes/hommes

de la jeunesse et de l'éducation populaire

5 rue de Lobau * 75196 Paris Cedex 04

